



ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES ENSEIGNANTS SOUHAITANT OBTENIR UNE AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE (ASA) POUR GARDER LEUR(S) PROPRE(S) ENFANT(S) DE MOINS DE 16 ANS

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Je soussigné			
Mr/ Mme			
Fonctions et lieu d'exercice :			
Atteste sur l'honneur			
- que mon enfant	,	âgé de	ans
ne dispose d'aucune solution de garde ¹ et que je dois en conséquence assurer sa garde à domicile.			
- que je ne suis pas en mesure mes fonctions à distance (télétr Les périodes au cours desquel garde sont les suivantes : Du	avail ou continuité péc es il ne m'est pas pos au au	lagogique à dis	stance);
J'atteste être le seul parent à demander à solliciter une autorisation spéciale d'absence pour pouvoir garder mon enfant à domicile.			
En cas d'évolution en matière de garde d'enfant(s), je m'engage à recontacter immédiatement mon établissement pour reprendre mes fonctions en présentiel ou dans le cadre d'un travail à distance.			
	Fait à	le Signature :	mai 2020
	Fait à		mai 2020

¹Il est rappelé que les personnels enseignants sont prioritaires pour faire accueillir leur enfant en crèche ou à l'école à compter du 11 mai 2020. S'agissant de l'école, la circonstance que la classe dans laquelle est habituellement scolarisé l'enfant ait rouvert dans le cadre du déconfinement, ne peut être regardée jusqu'à nouvel ordre comme une solution de garde dès lors que le retour à l'école est fondé sur le volontariat.